Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 4

Artikel: Colloque : femmes immigrées et santé

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279660

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Enquête du «Beobachter»

Prenez place, Mesdames (?)

(pbs) - Se prépare-t-on à changer la situation actuelle: 49% du corps électoral représenté par 86% des mandats aux chambres? Les partis sont-ils prêts à faire leur place aux femmes? Les femmes sontelles prêtes à dire: «Faites-nous place, Messieurs»? 60% des électeurs et électrices sont d'avis que la situation doit changer, 61% que la démocratie ne fonctionnera que si hommes et femmes sont également représentés au parlement. 68 % pensent qu'on peut faire autant confiance aux femmes qu'aux hommes, 64% que les femmes sont capables de prendre une décision sur des considérations objectives, et non émotionnelles

Mais a-t-on des plans pour changer la situation? La ques-

der schweizerische Beobachter Schweizerland in Fravenhand!

Zügeltermin:

tion de l'égalité vient en 14e position à l'Union Démocratique du Centre (aujourd'hui, 2 mandats féminins sur 29), mais quelques femmes se battent.

Le parti socialiste a l'ambition d'arriver à confier 50% de ses mandats à des femmes (aujourd'hui 29%) aux prochaines élections, mais à Zurich par exemple on discute pour savoir s'il faut présenter une liste mixte ou deux listes séparées.

Au parti radical, un groupe de femmes travaillent pour que les choses changent (7,5% de mandats actuellement).

Au parti démocrate-chrétien, il n'y a pas encore de directives nationales, mais la question est à l'étude parmi les membres féminins et dans divers cantons.

Le Schweizer Beobachter a complété son enquête en examinant de près la situation en Argovie.

Le gouvernement vient de refuser la création d'un bureau de l'égalité, et sur 14 mandats argoviens au Conseil national, il n'y a qu'une femme, la socialiste Ursula Mauch.

En 1987, on a refusé de faire aux femmes une place privilégiée sur les listes électorales, et on en reste là aujourd'hui, en tout cas dans les partis radical et démocrate-chrétien ainsi qu'à l'UDC.

Nous ne reviendrons pas ici maintenant sur les obstacles qui freinent encore dans une large mesure une participation plus large des femmes à la politique, ils sont connus des lecteurs et lectrices de Femmes suisses.

Mais comme l'a dit Josi Meier à Berne le 7 février au terme de son brillant exposé sur la situation des femmes aux Chambres: «Nous avons commencé avec la ferme volonté de travailler en partenaires, mais sans nous, Mesdames, cela ne peut pas marcher.»

Décriminalisation de l'avortement

Vingt ans déjà...

Vingt ans de luttes, et pas encore de résultat sur le plan législatif... C'est en effet le 18 juin 1971 qu'a été lancée l'initiative pour décriminaliser l'avortement.

C'était une des premières intitiatives que les femmes pouvaient signer. Elle s'intégrait dans un mouvement européen pour l'autodétermination de la femme. Au bout de quelques mois, les signatures étaient ras-

Depuis, certains progrès ont été réalisés, mais la discussion continue, et comme jadis elle est menée dans toute l'Eu-

L'USPDA (Union suisse pour décriminaliser l'avortement) organise à l'occasion du 20e anniversaire du lancement de l'initiative un Festival culturel à Berne autour du thème de l'avortement. Réservez déjà le samedi 22 juin, et demandez le programme à l'USPDA, CP 630, 3052 Zollikofen, tél. (031) 57 57 94.

Colloque

Femmes immigrées et santé

Plus de 80 femmes ont participé, le 9 mars dernier, à Berne, à une rencontre qui visait à mettre en lumière les problèmes spécifiques de santé que rencontrent les femmes immigrées (par exemple, dans le domaine des maladies psychiques ou de l'exploitation sexuelle) et les difficultés que pose, en cette matière, la communication inter-culturelle.

Des expériences encourageantes ont été réalisées ici ou là, par exemple à Genève, où un groupe de travail pluridisciplinaire a ouvert une consultation psychiatrique «ethno-

Il importe surtout que les professionnel-le-s suisses de la santé apprennent à «rejoindre l'autre dans son propre univers ».

Adresse de contact pour les personnes intéressées à en savoir plus sur cette rencontre: Jacqueline Vouga, rue Centrale 6, 1110 Morges.

Salaires à Zurich

Le facteur qualité

Le Grand Conseil a adopté une révision de l'échelle des salaires dans l'administration cantonale, où est maintenant pris en compte le facteur de la qualité de la prestation fournie. On attend une amélioration de la situation de quelques groupes désavantagés, en particulier parmi les femmes employées dans le domaine médical, l'agriculture, le travail domestique et artisanal.





La Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT

en psycholinguistique

à la section de psychologie

Charge:

Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant au moins 6 heures de cours et de séminaires hebdomadaires ainsi que la direction académique de la formation en logo-

pédie.

Titre exigé:

Doctorat ou titre jugé équivalent.

Entrée

en fonction:

1er octobre 1991 ou date à convenir.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 3 mai 1991 à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, secrétariat de la Présidence de la Section de psychologie, rue Général-Dufour 24, 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.